



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2011
MAIRIE DE CHAINGY

MOTION DE SOUTIEN DE LA MUNICIPALITÉ POUR LE MAINTIEN DE LA GRATUITE DU TRANSPORT
SCOLAIRE DES ENFANTS CAMBIENS VERS LES COLLEGES ET LYCEES

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de Chaingy réunis le 13 décembre dernier ont voté à l'unanimité l'adoption de la présente motion.

Les institutions locales en charge des transports scolaires prévoient de cesser le financement de ce service. A l'heure où la crise économique et sociale frappe de plus en plus durement les contribuables, les élus de Chaingy protestent et soutiennent la gratuité du transport scolaire.

Le Conseil Municipal estime que cette révision accentue les inégalités liées aux lieux de résidence des élèves, en favorisant ainsi des familles habitant les Communes sièges des établissements scolaires.

Au moment où les collégiens et les lycéens de la Commune de Chaingy devront solliciter leur carte de transport pour la prochaine rentrée, les familles devront alourdir un budget consacré aux dépenses scolaires, déjà important.

C'est pourquoi le conseil municipal de Chaingy interpelle le Conseil Général et le Conseil Régional pour demander que soit examinées toutes les solutions permettant l'égalité de l'accès à l'Ecole.

Jean Pierre DURAND, Maire, au nom de l'ensemble des Conseillers Municipaux de la Commune de Chaingy.

Jean Pierre DURAND

Maire de Chaingy